Le Crotoy Préservé et Authentique
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle 2017 de l'Association « Le Crotoy Préservé et Authentique »

Le samedi 22 avril 2017, à 14h00, s'est tenue dans la salle « Colette » Parking rue Jules Verne au Crotoy, l'Assemblée générale annuelle de l'Association **« Le Crotoy Préservé et Authentique ».**

Participants à l'assemblée générale:

- 36 personnes étaient présentes à l'assemblée générale et aux Rencontres du Crotoy
- 28 adhérents étaient présents, 35 adhérents s'étaient excusés et parmi eux 7 avaient donné leur pouvoir aux adhérents présents
- M. Jean-Claude BUISINE Député de la Somme
- Mme Jeanine BOURGAU, Maire du Crotoy
- Mme Claude CAILLY du Courrier Picard
- M. Bruno BOSQUET du Journal d'Abbeville

RAPPORT MORAL présenté par M. Jean-Claude STEIL – Président de LCPA

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle 2017, la 5eme année depuis la création de notre association en décembre 2012.

L'assemblée générale est un moment privilégié de dialogue et d'échange avec les adhérents.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de votre présence ici aujourd'hui, la veille du 1er tour de l'élection présidentielle. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Nous remercions également, Madame Jeanine Bourgau, Maire du Crotoy de sa présence ainsi que pour le prêt de la salle « Colette » et la mise à disposition du matériel.

L'association LCPA compte aujourd'hui **153 adhérents** dont 117 à jour de leur cotisation, venant d'horizons divers :

53 % de Crotellois(es) / Saint-Firminois(es),

27 % de résidents (es) secondaires avec résidence au Crotoy

20 % sont des adhérents (es) extérieurs au Crotoy (dont hors de France: Belgique, Allemagne) et au niveau de la mixité, il y a 54 % de femmes et 46 % d'hommes.

Dans le domaine de nos activités proprement dites, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2016 et 2 fois en 2017

Notre site internet LCPA est régulièrement mis à jour. A ce jour, il a reçu **23 278 visites** soit un peu plus de 17 visites / jour. Chiffre à comparer aux 17 258 visites enregistrées à la date de l'assemblée générale du 7 mai 2016. LCPA intéresse un très large public, bien au-delà de ses adhérents

Depuis notre dernière AG, nous avons organisé, en décembre 2016, le traditionnel repas Picard avec un Bisteu au menu qui a obtenu, comme à l'accoutumée, un grand succès : 53 personnes y ont participé et il nous est demandé de recommencer cette année. Nous avons retenu la date du samedi 2 décembre 2017 pour notre prochain Bisteu.
Nous avons rencontré Madame le Maire plusieurs fois en 2016 et début 2017 pour évoquer les dossiers correspondant aux objectifs de nos statuts qui sont **la défense de l'environnement, du patrimoine bâti et de la propriété collective de la commune du Crotoy** et, notamment, de :

- veiller à la préservation de l'architecture typique du Crotoy
- favoriser la réhabilitation des bâtiments anciens
- lutter contre la promotion immobilière faite dans le mépris de l'environnement naturel et bâti
- veiller au respect de la réglementation de l'urbanisme et de l'environnement

Nous avons envoyé un courrier à Mme le Maire le 26 août 2016 pour confirmer nos priorités, à savoir:

- Les pollutions engendrées par le dysfonctionnement du centre conchylicole: mauvaises odeurs pour les riverains et pollution bactériologique de l'Estran
- Le PPRN où nous avons exprimé notre soutien au collectif des 10 Maires et à l'association AD PAR
- La maison « SCI Le Littoral » qui est un immeuble en péril et qui ferme la circulation automobile, Rue Carnot
- L'enfouissement des réseaux électriques et les lampadaires qui ne correspondent pas au style du Crotoy
- Le nouveau bâtiment de la Poste qui tarde à démarrer
- La maison d'hôtes O Mylle douceurs (remise en place du mémorial et du blason Florentin Lefils historien du Crotoy – Monument érigé par la commune en 1903)

Après l'exposé de ce rapport, nous vous présenterons un diaporama de notre activité en 2016, de façon plus concrète et plus vivante ainsi que nos projets futurs pour l'année 2017.

Avant de passer au vote pour l'approbation des différents rapports (moral, activités et financier) et le renouvellement des membres du Conseil d'administration. Notre trésorier, M. Yves Delamotte, présentera le rapport financier.

Un administrateur a demandé à être remplacé en 2017 mais souhaite rester au Conseil d'administration en qualité d'observateur. C'est pour nous, l'occasion de le remercier de son action en 2016. Les 8 autres administrateurs ont manifesté leur désir de rester au conseil d'administration.

Le conseil d'administration comprend 9 membres, **je fais donc appel à candidature parmi vous**

L'assemblée générale élira un nouveau Conseil d'Administration avec 1 nouvel administrateur. Ensuite le nouveau Conseil d'administration élira à son tour le nouveau bureau (Président, Vice-Présidents – Secrétaire général et trésorier)

Nous devons rechercher en permanence de nouvelles forces, de nouvelles initiatives. Nous sommes certains que parmi vous beaucoup accepteront de rejoindre un jour le Conseil d'Administration.

Voilà l'essentiel des informations que nous devions vous communiquer. Après le diaporama, si vous le souhaitez, vous pourrez prendre la parole pour enrichir encore les débats.

Mesdames, Messieurs, Chers amis et adhérents, je vous remercie.

Jean-Claude STEIL - Président de LCPA

3. RAPPORT D'ACTIVITES MAI 20165 / AVRIL 2017 présenté par M. Jean-Claude STEIL
Nous avons suivi ou organisé les dossiers suivants :

a) Les rencontres du Crotoy

2ème édition des Rencontres du Crotoy

La 2ème édition des Rencontres du Crotoy qui s'est tenue en mai 2016, après notre assemblée générale, a accueilli une présentation de qualité, avec comme intervenant :

M. Jean-Paul Ducrotoy Professeur émérite de l'Université du HULL (Grande Bretagne) sur le thème :

"La Picardie maritime : des écosystèmes épargnés par l'urbanisation"

b) Thèmes du Forum des Associations en septembre 2016

Le forum des associations est destiné à la fois à la promotion de nos activités et au renforcement des liens avec les

En septembre 2016, LCPA a présenté les thèmes suivants:

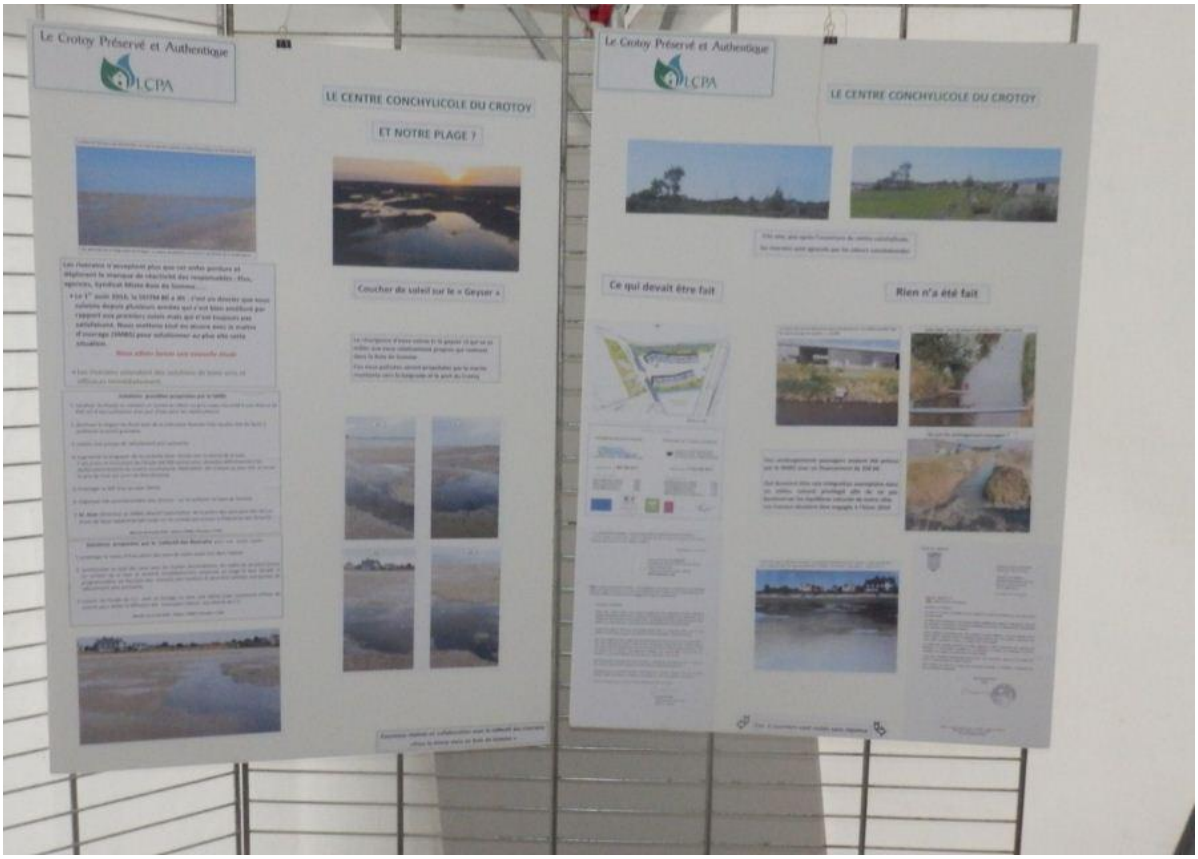

Le centre conchylicole

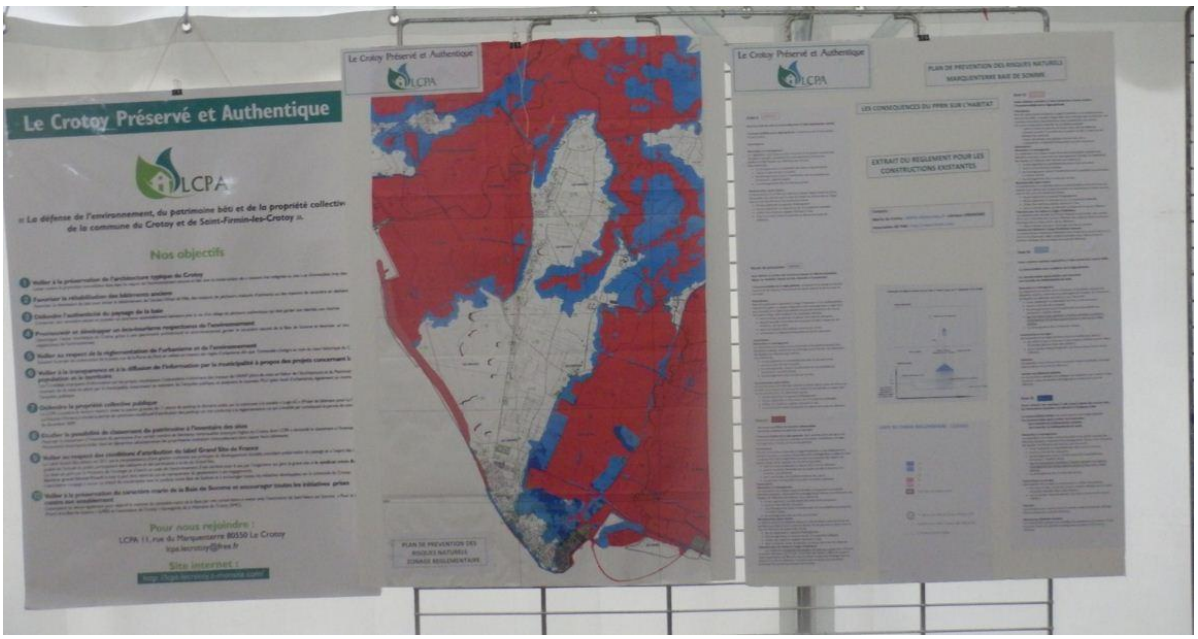

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Les dangers de l'isolation par l'extérieur **Le blason du monument Florentin Lefils**

Nous en profitons pour suggérer aux adhérentes et adhérents de venir nous aider à tenir le stand de LCPA.

Le Forum 2017 se tiendra le samedi 16 septembre 2017 Place Jeanne d'Arc

c) Le repas Picard 2016

53 personnes ont partagé ce repas Picard le samedi 3 décembre 2016.
C'est un grand moment de convivialité entre adhérents et amis de LCPA

En 2017, nous avons programmé le Repas Picard pour le samedi 2 décembre.
Pensez d'ores et déjà à noter cette date dans votre agenda !

Les Bisteux

Les convives

d) Le centre conchylicole du Crotoy

LCPA s'est engagé depuis 2015 dans la défense des riverains du centre conchylicole du Crotoy qui sont empoisonnés par des odeurs nauséabondes depuis l'ouverture du centre conchylicole en 2010.

Le Collectif des riverains a été créé en août 2015 et a envoyé une 1ère lettre à M. Maquet - Président du Syndicat mixte Baie de Somme (SMBS), gestionnaire du centre Conchylicole pour l'alerter sur le problème.

Notre principale action en 2016 aura été d'accompagner le Collectif des riverains dans sa lutte pour éradiquer les odeurs et supprimer la pollution engendrée par les fossés du centre conchylicole.

Le Collectif de riverains a envoyé un courrier le 17 mai 2016 à Mme le Maire avec copie à M. Emmanuel Maquet - Président du SMBS sur le centre conchylicole, pour l'alerter sur le problème d'odeurs nauséabondes

Suite à ce courrier, LCPA a participé à une 1ère réunion le 19 mai 2016 en Mairie puis a une 2ème réunion plénière le 8 août 2016 avec la participation du SMBS, des élus du Crotoy, des riverains et de LCPA.

LCPA a d'ailleurs fait le compte-rendu de la réunion du 8 août 2016, validé par tous les riverains que vous trouverez sur notre site internet.
Le 4 août 2016, le collectif des riverains et LCPA ont fait pratiquer des analyses de la qualité des eaux rejetées sur l'Estran par le laboratoire agrée EUROFINS.

16 août 2016 : compte tenu du manque de réponse, nouvel envoi d'un courrier à M. Maquet - Président du SMBS avec une copie à Mme la Préfète et M. le Sous-Préfet

25 août 2016 : nouvelle réunion avec Mme le Maire sur le centre conchylicole
3 novembre 2016 : Envoi d'un dossier complet à M. le Préfet et à Mme le Maire sur le dysfonctionnement du centre conchylicole (également sur le site internet de LCPA)

28 novembre 2016: Envoi du même dossier centre conchylicole à plusieurs ministres, députés, sénateurs, Présidents de Conseil régional et départemental. Nous avons reçu des réponses de certains Ministres, de notre Député, du Préfet et du Sous-Préfet.

Le 8 mars 2017, M. Le Sous-Préfet a réuni tous les intervenants, sauf les représentants du Collectif et de LCPA.

25 février 2017 : LCPA a demandé un rendez-vous à M. Le Sous-Préfet suite aux non réponses à nos différents courriers tant du Syndicat Mixte Baie de Somme (SMBS) que du Département et de l'agence Régionale de santé (ARS).

Avril 2017 : Rencontre d'une journaliste du Courrier Picard pour évoquer nos différentes actions et mettre au grand jour le risque microbiologique des rejets des fossés du centre conchylicole pouvant être une entrave à la reconduction du label « Baie de Somme Grand site de France » (voir article sur le site internet LCPA)

Les fossés du centre conchylicole

Dernière minute : à l'initiative de M. Jean-Claude Buisine Député de la Somme, que nous remercions, une délégation de LCPA a rendez-vous avec M. le Sous-Préfet le 17 mai 2017 pour le dossier du centre conchylicole

CONSTAT DE LA POLLUTION
Emanant du Centre Conchylicole du Crotoy

Rejets directs en Baie d'une eau trouble et malodorante

Le rejet ou « Geyser »

L'envers du décor

RAPPORT D'ANALYSES EUROFINS (04/08/2016)

Taux alarmant de bactéries pathogènes (24% au-dessus du seuil)

N° Ech. **16I016866-001** | Version AR-16-IC-041437-02(31/08/2016) | Votre réf. rejet au regard (le geyser)

Préleveur	Ceugniez Xavier	Date de réception	04/08/2016 17:3
Date de prélèvement	04/08/2016	Début d'analyse	04/08/2016 17:4

PRELEVEMENT		Résultat	Unité
ICBHY : Prélèvement sur eau de mer Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2202 *Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) - EN ISO 5667-3:2004 - NF EN ISO 5667-1 - ISO 5667-9*	*		

MICROBIOLOGIE		Résultat	Unité
UM9U3 : Bactéries Coliformes (avec dilution) Prestation réalisée par nos soins *Numération - NPP - NF 700-413 mod.*		620	ufc/100 ml
UMC6F : Germes revivifiables à 36°C, 44h (avec dilution) Prestation réalisée par nos soins *Numération - Milieu non chromogène - Méthode interne adaptée de NF EN ISO 6222*		5800	ufc/ml
UMKW3 : Spores anaérobies sulfito-réducteurs Prestation réalisée par nos soins *Numération - Filtration sur membrane - EN 26461-2 mod.*		4	ufc/20 ml
UMPS6 : Escherichia coli (Eaux superficielles et souterraines) Prestation réalisée par nos soins *Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 9308-3*		620	NPP/100 ml
UMYRF : Germes revivifiables à 22°C, 68h (avec dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2202 *Numération - Milieu non chromogène - Méthode interne adaptée de NF EN ISO 6222*	*	9400	ufc/ml
UMZK6 : Entérocoques intestinaux (Eaux superficielles et souterraines) Prestation réalisée par nos soins *Numération - NPP miniaturisé - NF EN ISO 7899-1*		460	NPP/100 ml

Taux alarmant d'entérocoques fécaux
4,6 X le seuil
(Origine humaine possible)

Une odeur infecte qui balaie la plage

Taux élevé de MES (matières en suspension)

Pour 30 m^3 d'eau plus de 4 tonnes de MES sont rejetées.

PHYSICO-CHIMIE		Résultat	Unité
IJE81 : Phosphore total Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2202 *Flux continu - Manuel Ittemer*			
Phosphore total	*	85	µmol/l
Phosphore total (mg/l)	*	2.623	mg/l
IJE11 : Azote global Prestation réalisée par nos soins *Spectrophotométrie - Méthode interne*			
Azote global		1200	µmol/l
Azote global (mg/l)		16.8000	mg/l
IJ633 : Matières en suspension (MES) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-2202 *Filtration - NF EN 872*	*	158	mg/l
IJE33 : Demande biochimique en oxygène (DBO5) Prestation réalisée par nos soins *Electrochimie - NF EN 1899-1*		120	mg/l
IJE34 : Demande chimique en oxygène (DCO) Prestation réalisée par nos soins *Volumétrie - Méthode Michel*		310	mg O2/l
ANIONS		**Résultat**	**Unité**
IC4Z2 : Chlorures Prestation réalisée par nos soins *Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1*		12700	mg/l

Taux d'oxygène anormalement bas

Eutrophisation de l'écosystème

Salinité anormalement faible

30% inférieure à l'eau de mer

L'attente des riverains, c'est :

La suppression des odeurs nauséabondes en :

- Couvrant ou canalisant les fossés et en traitant les effluents par un filtre à sable efficace, bien entretenu et par une décontamination par U.V.
- Créant un bassin de décantation de grande capacité avec un curage régulier.

L'éradication de la pollution bactériologique en :

- Utilisant systématiquement de l'eau de mer sur l'ensemble du circuit
- Planifiant des lâchers de grand volume d'eau de mer dans les fossés
- Prévoyant une révision systématique des fosses septiques et des canalisations d'assainissement des lotissements environnants.

Etat des lieux du centre conchylicole

- Actuellement, 7 années après l'inauguration en octobre 2010, aucune mesure crédible pour remédier au dysfonctionnement et aux préjudices des riverains.
- Aucun respect des directives 2006/113/CE relatives à la qualité requise des eaux conchylicoles.
- Aucun respect de l'arrêté de prescription spécifique du 27/02/2009 délivré par la DDTM80 pour le rejet
- Aucun respect de la directive 2006/7/CE - décret 2008-990 du 18/09/2008 (qualité microbiologique des eaux de baignade)

e) Nous avons participé à plusieurs réunions à la Mairie

Dès novembre 2016, nous avons participé aux réunions suivantes en mairie sur :

- le plan de circulation
- l'enfouissement des réseaux de la rue de la Porte du Pont
- L'Avant-Projet de l'aménagement de la rue de la Porte du Pont

Notamment le 10 février 2017, nous avons rencontré Mme le Maire pour évoquer les sujets suivants:

- Les odeurs et la pollution des fossés du centre conchylicole
- Le plan de prévention des risques naturels (PPRN)
- Le blason du monument Florentin Lefils
- la maison SCI Le Littoral qui est en péril et ferme le passage automobile rue Carnot
- L'immeuble Amarante dont le brise-lame est attaqué par la mer
- l'immeuble la Poste dont la construction reste en suspend

f) Le plan de préventions des risques naturels (PPRN)

14 mai 2016 : participation à la réunion de « l'Association de défense des Propriétaires Artisans, Résidents – Marquenterre – Baie de Somme (AD PAR) sur PPRN.

L'AD-PAR a effectué un recours auprès du tribunal administratif pour modifier le zonage et assouplir la réglementation imposée en juillet 2016 par l'administration territoriale.

Le collectif des 10 maires du Littoral ont également déposé un recours

De janvier à mars 2017: participation de LCPA aux réunions du bureau de l'AD PAR et candidatures au Conseil d'Administration le 25 mars 2017

Depuis juillet 2016, la mairie applique rigoureusement cette réglementation consultable en mairie et également sur le site de la mairie.

Cette réglementation est une contrainte pour les habitants, aussi bien sur le bâti existant que sur les nouvelles constructions. Nous vous invitons à consulter nos panneaux.

g) Les maisons en déshérence ou abandonnées

La préservation de l'architecture typique du Crotoy et la réhabilitation des bâtiments anciens restent un sujet primordial, mais malheureusement notre rôle se limite à celui des lanceurs d'alerte, notre association n'ayant pas la légitimité pour identifier les propriétaires et les contraindre à un minimum d'entretien de leur patrimoine immobilier

Nous constatons tous les jours qu'un certain nombre de bâtiments ou de maisons sont abandonnés ou en déshérence. C'est un risque de danger pour la population (chute de couverture des toits).

Nous en avons fait part à la Mairie pour que soit pris compte ce problème d'urbanisme. On ne peut pas laisser Le Crotoy donner ce triste spectacle (voir photos dans les slides suivants).

Maison rue Ferdinand de Lesseps

Mur démoli rue de la Mer

Epicerie Mayeux rue du 8 mai 1945

La ferme Poidevin

Maison rue des Abattoirs

Maison rue du Général Leclerc

h) Le classement de l'église du Crotoy

Nous avons fait une demande de classement au titre des monuments historiques de l'église du Crotoy.

La délégation permanente de la Commission régionale du patrimoine et des sites a émis un avis favorable à l'instruction du dossier. Celui-ci est toujours en attente de passage à la Commission suivante.

C'est une bonne nouvelle ! Nous espérons que l'instruction aboutira à un classement surtout quand on sait que les bâtiments classés peuvent bénéficier de subventions et que leur environnement est particulièrement surveillé par l'ABF dans un périmètre de 500 mètres (constructions comme démolitions)

i) La fermeture du chemin du pendu

C'est un vieux sujet datant de mars 2015 qui, semble-t-il, a trouvé son épilogue.
Le chemin du Pendu est un chemin rural reliant Saint-Firmin-les-Crotoy au Parc ornithologique du Marquenterre et au chemin des Bergers qui dessert la Baie sur le territoire de Saint-Quentin.
Ce chemin a connu plusieurs péripéties entre les propriétés riveraines et différentes associations, pour déboucher sur un accord avec un nouvel exploitant qui respectera le passage.

Tout est bien, qui finit bien mais restons vigilants !!!!
Les chemins ruraux ont un intérêt touristique évident.
Il nous faut les préserver à tout prix. Quelques propriétaires peu scrupuleux ont déjà, dans les années antérieures, labouré des itinéraires intéressants.

LES PROJETS DE LCPA POUR 2016 - 2017

Actions de LCPA en matière de patrimoine pour l'année 2016-2017

a) Le dysfonctionnement du centre conchylicole du Crotoy

Poursuivre notre action engagée en 2015 & 2016 conjointement avec le Collectif des riverains en suivant les éventuelles études d'aménagement et les travaux qui seront entrepris par le syndicat Mixte Baie de Somme, la DDTM 80 et VEOLIA.

LCPA poursuivra les analyses des eaux de rejet pendant la saison estivale, peut être avec l'assistance d'un huissier.

b) Le Plan de Prévention des risques naturels (PPRN)

Idem suivi des dossiers en cours
LCPA qui a 3 administrateurs au bureau de l'AD-PAR, continuera de soutenir cette association sur les dossiers PPRN.

c) Les maisons en déshérence ou abandonnées

Ce sujet sera particulièrement pris en compte en 2017 de même que les immeubles « SCI Littoral » (photo ci-dessous) et la construction de la nouvelle Poste

LCPA est demandeur pour accompagner et aider les services de la Mairie sur le dossier des maisons en déshérence

Immeuble SCI Le Littoral rue Carnot

d) Création de la commission locale AVAP (CLAVAP)

Nous souhaitons solliciter les autorités afin que la création de la CLAVAP (Commission Locale de l'Aire de protection et de valorisation du patrimoine), en cours d'étude depuis plusieurs années, puisse aboutir. Cette servitude du PLU est destinée à promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti.

L'AVAP définit, de façon beaucoup plus précise que le PLU, les règles de construction et d'entretien des édifices de la zone délimitée (matériaux, murs, couvertures, couleurs, etc.).

En outre, l'organisation d'une permanence régulière de l'ABF permettra de bénéficier de conseils gratuits et de mieux concilier les impératifs économiques et esthétiques des maisons anciennes.

e) Aménagement public

Nous souhaitons être consultés lors des choix du mobilier urbain avant signature des appels d'offres.
Notamment, pour l'aménagement final de la rue de la Porte du Pont qui débutera en octobre 2017.

d) Organiser un événement annuel : « Les Rencontres du Crotoy »

Un événement institutionnel sur le thème de l'architecture & du patrimoine mais aussi de l'urbanisation de la Baie de Somme.

Nous présentons pour 2017 une 3ème édition avec comme intervenant M. Richard Klein Architecte et Historien de l'Architecture, Professeur à L'ENSAP de Lille sur le thème :
« 1929 – 1975 - Chronique de l'architecture littorale"

Le principal objectif de ces rencontres est à la fois de sensibiliser à la protection des bâtiments, à leur rénovation, à contribuer, même modestement, à une réflexion sur la qualité de vie dans nos villages, mais par-dessus tout à créer des liens avec les adhérents à l'occasion de nos AG.

Si nos adhérents ont des propositions à nous faire sur un thème et s'ils connaissent une personnalité dont l'intervention serait intéressante, nous accueillerons avec plaisir toutes les suggestions.

Notre événement 2017 se tiendra après l'assemblée générale

LCPA
Le Crotoy Préservé et Authentique
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

A l'occasion de son assemblée générale 2017, LCPA présente

Architecture & Patrimoine
Les Rencontres du Crotoy
2017 - 3ème édition

SAMEDI 22 avril 2017

ENTRÉE GRATUITE

Salle Colette
(Entrée par le Parking de la Rue Jules Verne au Crotoy)

de 13h30 à 18h

Programme

13h30 :	**Accueil**
14h00 :	**Assemblée générale LCPA**
15h15 :	**Pause**
15h30 :	**Ouverture des 3èmes Rencontres du Crotoy**
15h45 :	**Richard Klein** Architecte, Historien de l'Architecture Professeur à l'ENSAP de Lille **1929-1975** **Chronique de l'architecture littorale**
16h30 :	**Questions**
17h30 :	**Fin et pot de l'amitié**

Informations :
www.lcpa-lecrotoy.com

Inscription :
lcpa.lecrotoy@free.fr

RAPPORT FINANCIER 2016 : présenté par M. Jean-Claude CHAMAILLARD – Secrétaire Général de LCPA

Solde au 7 mai 2016
Solde sur le compte bancaire au 7 mai 2016…….. + 468,67 €

Recettes
Adhésions et renouvellement d'adhésions…… 860,00 €
Versement participants Repas Picard …….. 1173,91 €
Divers …… 106,12 €

Total recettes: 2140,03 €

Dépenses
Assurances GMF…… 0,00 €
Achat pour les AG 2016…… 327,53 €
Achats pour Repas Picard…… 782,21 €
Site LCPA –suppression publicité et changement nom de domaine…… 80,00 €
Divers (timbres, bureautique, frais La Poste et analyse geyser CC)…… 704,52 €
Adhésions autres associations (SPPEF, AMPF, ASPV)…… 60,00 €
Virement sur livret A de la Banque Populaire du Nord…… 0,00 €
Achat affiches SGC CONCEPT pour « les rencontres du Crotoy……0,00 €

Total dépenses: 1954,30 €

Solde sur compte bancaire au 31 décembre 2016: …… + 654,40 €
Avoir sur Livret A…… + 2525,43 €

Bilan financier au 31 décembre 2016…… + 3179,85 €

RAPPORT FINANCIER – Projet pour 2017

Cotisations 2017
Proposition soumise au vote de l'AG

- Cotisation annuelle (adhésion ou renouvellement pour une personne: **10 euros**
- Cotisation annuelle pour une famille de 3 personnes ou plus : **25 euros**

Dépenses prévisionnelles

- Fonctionnement: 800 euros
- Repas Picard : 800 euros
- Manifestations : 400 euros
- Analyses microbiologiques: 400 euros

Soit 2000 euros

Recettes prévisionnelles

- Adhésions: 1100 euros
- Repas picard: 1200 euros

Soit 2300 euros

Le nouveau conseil d'administration

RAPPEL: L'assemblée générale du 7 mai 2016 a élu les 9 membres du conseil d'administration qui a élu à son tour le bureau suivant:

- Jean-Claude Steil - Retraité – Président *
- Annie Jacques - Conservateur du patrimoine – Vice-Présidente *
- Charles Chapron – Retraité – Vice-Président *
- Yves Delamotte – Retraité - Trésorier *
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité – Secrétaire général *
- Lucette Delaby – Retraitée
- Philippe Sturbelle - Ecrivain et acteur
- Cyril Goerens – Expert-comptable – Commissaire aux comptes
- Daniel Convain – Retraité

4 Observateurs du Conseil d'Administration

- Gilles Dussart – Docteur au Crotoy
- François-Charles Rebeix – Gérant de société
- Frédéric Bernion – Antiquaire
- Yves Le Diascorn – retraité Education Nationale

* Membres du bureau sortant

L'assemblée générale du 22 avril 2017, en délibération, décide de la composition du conseil d'administration comme suit:

8 administrateurs sortants se représentent

- Jean-Claude Steil - Retraité – Président *
- Annie Jacques - Conservateur du patrimoine – Vice-Présidente sortante
- Charles Chapron – Retraité – Vice-Président sortant
- Jean-Claude Chamaillard – Retraité – Secrétaire général sortant
- Yves Delamotte – Retraité audiovisuel - Trésorier
- Lucette Delaby – Retraitée
- Daniel Convain – Retraité
- Cyril Goerens – Expert-comptable – Commissaire aux comptes

Aucun adhérent (e) n'a fait acte de candidature pour le CA 2017

5 personnes souhaitent être « Observateurs du CA »

- François-Charles Rebeix – Gérant de société
- Gilles Dussart – Médecin au Crotoy
- Philippe Sturbelle - Ecrivain et acteur
- Frédéric Bernion – Antiquaire
- Yves Le Diascorn – retraité Education Nationale

Le Nouveau conseil d'administration se réunira dans la semaine suivant l'AG pour élire le nouveau bureau

6. APPROBATION DES RAPPORTS présenté par M. Jean-Claude CHAMAILLARD

1 - L'assemblée générale approuve à l'unanimité tous les rapports suivants:

- le rapport moral
- le rapport d'activités 2016
- les projets pour 2017
- le rapport financier 2016

2 L'assemblée générale confirme la composition du conseil d'administration comme suit :

1) Annie Jacques - Conservateur du patrimoine
2) Jean-Claude Steil – Retraité
3) Charles Chapron – Retraité
4) Jean-Claude Chamaillard – Retraité
5) Yves Delamotte – Retraité audiovisuel
6) Lucette Delaby – Retraitée
7) Daniel Convain – Retraité
8) Cyril Goerens – Expert-comptable – Commissaire aux comptes

3 – Aucun acte de candidature parmi les adhérentes et les adhérents pour le 9eme membre. Le Conseil d'administration fonctionnera donc avec 8 membres pour l'année 2017.

4- Observateurs du Conseil d'Administration

L'assemblée avait adopté en mai aussi le principe d'avoir des « administrateurs associés » dénommés « Observateurs du CA ». MM Philippe Sturbelle, François-Charles Rebeix, Frédéric Bernion, Gilles Dussart et Yves Le Diascorn pourront participer aux réunions du conseil d'administration et par extension, tout adhérent qui souhaiterait venir comme « observateurs » pour présenter un dossier, pourra participer aux réunions du Conseil d'administration. Il lui suffira de prévenir à l'avance M. le Président.

- François-Charles Rebeix – Gérant de société
- Gilles Dussart – Médecin au Crotoy
- Philippe Sturbelle - Ecrivain et acteur
- Frédéric Bernion – Antiquaire
- Yves Le Diascorn – retraité Education Nationale

Hors Assemblée Générale. Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le jeudi 27 avril et a élu le bureau suivant:

– Président : ..... Jean-Claude STEIL
– Vice-Présidente : .....Annie JACQUES
– Vice-Président : ..... Charles CHAPRON
– Trésorier : ..... Cyril GOERENS
– Secrétaire Général : .....Jean-Claude CHAMAILLARD

- Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à M. Jean-Claude Steil, Mme Annie Jacques, M. Charles Chapron et à M. Jean-Claude Chamaillard, avec pour chacun faculté d'agir seul, pour signer en son nom et place, les pièces utiles au fonctionnement de l'association LCPA.
- Mme Annie Jacques, Vice-Présidente, sera plus particulièrement chargée du patrimoine bâti.
- M. Charles Chapron, Vice-Président, sera plus particulièrement chargé de l'environnement et de la préservation des chemins.
- Le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à M. Jean-Claude Steil, M. Cyril Goerens et à M. Jean-Claude Chamaillard pour être signataire du compte bancaire de LCPA à la Banque Populaire du Nord du Crotoy.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Madame Jeanine BOURGAU qui a développé plusieurs sujets abordés pendant la présentation et d'autres concernant la vie locale du Crotoy, notamment sur :

- **Le centre conchylicole** – La Mairie a lancé une étude sur la qualité des eaux de baignade en 2014 et sur les rejets du centre conchylicole. Elle aide financièrement à l'emploi d'une personne pour encadrer les mytiliculteurs à s'organiser dans leur travail.

  La Mairie participe régulièrement à des réunions avec le Syndicat Mixte Baie de Somme (SMBS) et les mytiliculteurs.

  Le problème est la présence de vers Polydora qui parasitent la Baie de Somme en apportant une grande quantité de vase sur les pieux de moules de bouchots.

  C'est pourquoi les mytiliculteurs doivent dégrapper et laver les grappes de moules en mer avant de les traiter au centre conchylicole.

  Les 14 ateliers possèdent un bac de décantation, plus ou moins grand et les rejets de ces bacs vont dans les fossés.

  La Mairie se préoccupe du sujet. Suite à la réunion du 8 août 2016, une étude devait être lancée afin de trouver une solution au problème, mais le SMBS en est à la phase d'appel d'offre. En effet, devant la complexité du sujet à traiter, aucun bureau d'étude n'a, semble-t-il, à ce jour répondu à l'appel d'offre du SMBS.

  Le prolongement de la DSP confiée à VEOLIA pour l'entretien du centre conchylicole a été fait, mais se pose la question du financement des travaux à engager : qui prendra en charge ? Il est bien évident que le problème d'odeurs et de pollution est lié au manque de débit d'eau dans les fossés.

  La solution envisagée pour cet été était de faire des lâchers d'eau dans les fossés avec un débit suffisant. L'autorisation a été refusée par la « Police de l'eau » (Service d'Etat).

  Les fossés vont être curés à partir du 15 mai, de même que la relation eau pluviale et eau d'assainissement de la commune.

  Pour les raccordements d'assainissement, l'autorisation de passer des caméras pour vérifier les canalisations, a été accordé à VEOLIA.

Les fossés sont également en contre-pente dans certaines zones. Le remblaiement sera fait pour obtenir une pente plus importante.
Des analyses de l'eau seront effectuées à la sortie de chaque atelier et seront prises en charge financièrement par les mytiliculteurs.

- **Le trait de côte –** Attaque frontale de la mer pendant les tempêtes, notamment sur la digue Jules Noiret.
  La commune du Crotoy paie toutes les réparations.
  Le nouveau Sous-Préfet a autorisé la pose d'enrochements pour protéger le perré avec des matériaux de Marquise.
  Le PAPI (plan d'action de prévention des inondations) est voté pour l'ensemble de la côte. Il est prévu 2,2 millions d'euros uniquement pour l'étude au Crotoy.
  Le plan définitif sera plus près de 5 millions d'euros.
  M. Bruno GOFFE du CNRS aide la Mairie à mieux comprendre le problème de la Baie.
  En octobre 2017, une plaquette sera réalisée pour expliquer l'origine des matériaux de Marquise.

- **Aménagement au Crotoy –** une étude sera également faite pour l'aménagement de la Place Jeanne d'Arc.
  Le revêtement provisoire (3 cm) de la rue de la Porte du Pont sera posé pour le 15 mai, ainsi que les revêtements définitifs des rues de la Rivièrette et de l'Estacade.

- **Immeuble « SCI Le littoral » rue Carnot** – Le recours de la Mairie pour dangerosité a été annulé. Il reste le recours de la propriétaire contre le maçon qui a démarré le chantier et rendu le bâtiment en péril.

- **La Poste -** Le permis de construire a été déposé en 2015. POSTE IMMO a donc jusqu'en 2018 pour commencer le nouveau bâtiment. Le dossier est en stand-by !!!!

- **La problématique des maisons en déshérence**
  - **Maison Creton rue Ferdinand de Lesseps** – Immeuble abandonné devant la Place du Monument aux morts.
    Le dossier est entre les mains d'un notaire. Une solution serait possible.

  - **Maison Mayeux rue du 8 Mai 1945** – La Mairie n'a pas de contact avec le propriétaire qui reste introuvable.

- **Le PLU** – Accepté en janvier2016, la commune du Crotoy garde la compétence de son PLU qui est en cours de révision.

- **La maison médicale (souhaitée par les Crotellois)** – Le permis de construire a été déposé le 19 mai 2017 en même temps que celui de la pharmacie. Les 2 constructions sont prévues Rue Victor Pelletier (en face du magasin Carrefour).

- **Le projet de « béguinage »** (appartements pour personnes âgées) est à l'étude sur le terrain de la villa « Les tilleuls ». Le dossier du permis de construire est en cours d'élaboration avec la société d'HLM : LBO HABITAT

- **La CLAVAP** – La commission locale de l'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine est en cours d'élaboration. Une réunion est prévue le 11 mai 2017 avec les Architectes de Bâtiments de France (ABF) et le cabinet SYNTIVE. L'enquête publique commencera probablement en octobre 2017.

- **Le PPRN** – Le collectif des 10 maires du Littoral a déposé un recours lancé par le cabinet HUGLO / LEPAGE. Chacune de ces communes est concernée par les restrictions de développement imposées par le PPRN puisqu'il est opposable à tous les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), et à la loi Littorale actuellement en vigueur, qui interdit toute construction.

- **La remise en état du Monument Florentin LE FILS** – La Mairie s'est engagée à refaire le médaillon en résine pour en diminuer le poids (Le médaillon initial était en fonte). LCPA s'est engagé à rencontrer la propriétaire de la Maison d'hôtes « Mille douceurs » pour envisager sa pose sur le mur appartenant à cette propriétaire.

- **Le Crotoy - Pays d'art et d'histoire** – La mise en place de cette structure est en cours. Le label est valorisant pour la commune et le territoire.

- **Eoliennes devant Fort-Mahon**- La Ministre de l'Environnement a demandé un avis aux Maires de la Zone concernée pour l'implantation d'un parc éolien.

- **La plage** – Comme chaque année, l'installation des cabines sera terminée fin avril.

Intervention de M. Jean-Claude BUISINE – Député de la Somme

M. le Député reconnait le très bon travail de l'association LCPA. Concernant le PPRN, ii recommande aux administrés de ne pas hésiter de contester à l'encontre du tribunal administratif si l'on n'est pas satisfait des décisions prises par le T.A.

Pour le centre conchylicole, il confirme que l'Etat et M. Le Sous-Préfet, s'intéressent à l'évolution du dossier, notamment en recevant une délégation de LCPA le 17 mai 2017. Il est peut être possible qu'il y ait eu à l'origine, en 2010, une erreur sur la conception de ce centre conchylicole, indique-t-il !

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Après avoir remercié les participants, M. Jean-Claude STEIL a fort opportunément invité les membres de l'assemblée, à rester parmi nous pour « LES 3emes RENCONTRES DU CROTOY.

L'Assemblée Générale annuelle s'est terminée à 15h00.

« LES 3emes RENCONTRES DU CROTOY – sur le thème :

« 1929 – 1975 - Chronique de l'architecture littorale"

Intervenant: M. Richard KLEIN

Architecte, Historien de l'Architecture – Professeur à l'ENSAP de Lille

Introduction de Mme Annie Jacques – Vice-Présidente de LCPA

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

De nouvelles relations entre les stations de villégiature balnéaire et le public, amorcées dès la crise des années 1930 apparaissent au grand jour avec le front populaire qui favorise le développement du tourisme du plus grand nombre.

A partir des premiers travaux de reconstruction nationale et jusqu'au milieu des années 1970, les nouveaux modes d'habiter le littoral, la transformation des équipements, la mise en place de nouveaux programmes architecturaux, l'importance de la voiture et du renouvellement des mobilités partent à la conquête de nouveaux territoires et bouleversent les relations aux rivages.

Les formes de l'architecture sont celles d'une modernité inventive portée par la croissance économique et de la croyance en un futur symbolisé par la conquête spatiale.

Le premier choc pétrolier, les critiques du modernisme littoral, l'engouement pour les architectures régressives et le naturalisme esthétique vont ensuite faite basculer les références des acteurs à l'œuvre sur le littoral.
Et maintenant, je laisse la parole à Monsieur Richard KLEIN

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET DES 3emes RENCONTRES

La journée s'est achevée à 17h00 par un temps de convivialité.

Les membres du conseil d'administration de LCPA remercient tous les participantes et participants à l'AG 2017 et aux 3emes rencontres du Crotoy